

**Circonscription Sud-Est  
Des Infrastructures et du Patrimoine  
Direction des Routes Départementales**  
21, Rue Saint Jacques – B.P. 30418  
51308 VITRY-LE-FRANÇOIS CEDEX

*Affaire suivie par E. GONZALEZ*  
*Nos références : CV/157.22*  
*Vos références : Vos demandes du 13/09/2022*  
**Dossiers n°PC 051 356 22 B0004**  
**n°PC 051 417 22 B0002**  
*Affaire suivie par : Géraldine CANDUZZI*

tél. : 03 26 62 15 20  
courriel : [cipsudest@marne.fr](mailto:cipsudest@marne.fr)

Madame la Cheffe  
De la Cellule autorisations et fiscalité de l'urbanisme  
Pôle application du droit des sols  
Service Urbanisme  
Direction Départementale des Territoires de la Marne  
40, Boulevard Anatole France – CS 60554

**51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

VITRY-LE-FRANÇOIS, le 19 septembre 2022

**Objet :** Permis de construire  
Communes de MATIGNICOURT-GONCOURT et ORCONTE  
SA NEOEN représentée par Monsieur Xavier BARBARO

Par lettres du 12 septembre 2022, vous avez sollicité notre avis sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante, sur le territoire des Communes de MATIGNICOURT-GONCOURT (lieudit « Le Chemin d'Orconte », Rue du Château d'Eau) et ORCONTE (lieudit « Le Marchat Couchery »).

En réponse, je vous informe que ce projet ne concerne pas le domaine public départemental.

Le Chef de Circonscription,



**Emmanuel PREUD'HOMME**